VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

# SALIVAIRE OU URINAIRE ?

Par Profil supprimé Postée le 24/10/2014 15:28

Bonjour,
J'ai pris connaissance sur votre site des délai de positivité dans la salive, l'urine et le sang et de toute évidence c'est dans les urines que la positivité est la plus longue, ma question est donc dans quelle cadre les tests urinaires sont-ils utilisé?
PS: je parle principalement des contrôles routier.

Merci d'avance.

---

**Mise en ligne le 27/10/2014**

Bonjour,

Concernant les stupéfiants, la police procède à un dépistage salivaire (en cas d'infraction, d'accident corporel) ou urinaire (en cas d'accident mortel). Si le test du bord de route est positif, alors le conducteur est rapidement envoyé à l'hôpital pour y faire un prélèvement sanguin. L'infraction n'est constituée que si le test de dépistage sanguin (obtenu entre 5 et 8 jours plus tard) est positif à son tour. Attention, si le test sanguin est négatif, le procureur a toujours l'opportunité de poursuivre la personne pour usage illicite de stupéfiants s'il le désire ...

Les tests urinaires requérant la présence d'un médecin, sont plus difficiles à mettre en œuvre et plus couteux. Ce sont donc le plus souvent les tests salivaires qui sont privilégiés aujourd'hui au bord de la route.

Cordialement.

---